



TOUT-E-S LES CITOYEN-NES MOBILISÉ-ES POUR LE RETRAIT

Le 31 janvier, plus de 2,5 millions de travailleurs et travailleuses, du public comme du privé, jeunes et retraité·es, se sont mobilisé·es, par la grève et ont manifesté sur l'ensemble du territoire français. , contre la réforme des retraites du gouvernement BORNE.

La population soutient les revendications des organisations syndicales qui s'opposent au recul de l'âge légal de départ à 64 ans et à l'allongement de la durée de cotisations. 9 travailleurs sur 10 rejettent la réforme, 2/3 de la population soutiennent les mobilisations.

Les travailleurs et les travailleuses, leurs organisations syndicales n'acceptent pas les propos tenus par la Première ministre indiquant que, selon elle, « l'âge de départ à 64 ans n'est plus négociable ». Pour les organisations syndicales le recul de l'âge de départ n'a jamais été négociable ! *Les propositions alternatives formulées par elles sont toutes restées lettre morte !* Cela démontre le jusqu'au-boutisme du gouvernement, sourd au rejet exprimé par la totalité des organisations syndicales et l'immense majorité des citoyen·nes qui réaffirment leur opposition à la réforme et leur détermination à avoir un système de retraite juste, financé aussi par un autre partage des richesses.

L'intersyndicale de Mayotte (UI-CFDT, UD-FO, CFE-CGC, FSU, CGT-Ma, SUD-Solidaire, Unsa) appelle toutes et tous les travailleuses et travailleurs (public, privé, jeunes et retraité) à se mobiliser et se mettre en grève et à manifester le 07 février 2023 pour exiger :

- Le renoncement du gouvernement au report de l'âge **légal** de la retraite de **62 à 64 ans** et à l'accélération de l'augmentation de la durée de cotisation ;
- L'application du taux et du plafond de la sécurité sociale de droit commun sur les calculs de pensions, pour une retraite digne ;
- Ouverture des droits aux régimes complémentaire de retraite (IRCANTEC, AGIRC-ARRCO) ;
- L'application du code de la sécurité sociale ;
- L'application du SMIC de droit commun et en finir avec les discriminations ;
- Extension des conventions collectives nationales ;
- Alignement de l'indexation des salaires à 53% pour finir avec les disparités de traitement ;
- Application du droit commun sur les minima-sociaux (**allocations familiales, logement, rentrée scolaire, ASPA, AAH, RSA, prime d'activité, ...**) ;
- La revalorisation de la carrière des anciens agents de l'Ex-fonction publique locale de la CDM en reprenant en compte leur ancienneté générale de services (AGS) ;
- Reprise de la totalité de la carrière des énergiciens de Mayotte par la Caisse Nationale de retraite des IEG (CNIEG) ;
- Harmonisation des pensions des agents de la FP ;
- Le maintien de la bonification outremer ;
- Le maintien et l'application à toutes et tous de l'Indemnité Temporaire de Retraite.

Tous-tes concerné-es, tous-tes- mobilisé-es.

Rendez-vous le mardi 07 février 2023

Place de la république à Mamoudzou à 07h00